

Section I - Avis d'appel public à candidature de marché public

Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Objet : Surveillance et gardiennage des sites des Directions Départementales Borgou-Alibori et Atacora-Donga

AAPCMP N° 042/21/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DAAG/S-PRMP/SSP

1. Cet Avis public à candidature de marché public (APCMP) fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal quotidien béninois d'information « LE MATINAL » n° 6001 du 18 janvier 2021 et publié sur le site des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (SIGMAP).
2. La SONEB a prévu dans son budget autonome des ressources sur fonds propres, afin de financer ses dépenses d'exploitation, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la Surveillance et au gardiennage des sites des Directions Départementales Borgou-Alibori et Atacora-Donga.
3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour mettre à disposition des agents pour sécuriser les personnes et les biens des deux Directions Départementales du septentrion. Ces Services sont à livrer dans les localités où la SONEB est présente dans le septentrion pour une durée de huit (8) mois.
4. Les exigences en matière de qualification sont entre autres :

Capacité technique et expérience

- avoir exécuté **au moins un (01)** marché de nature et volume similaire au Bénin.

Seules, seront prises en compte, les références pour lesquelles l'original ou la photocopie légalisée des attestations de bonne fin de prestations similaires ou des procès-verbaux de réception des marchés similaires doivent être joints.

les entreprises naissantes devront fournir les qualifications et références professionnelles du personnel d'encadrement (avoir une expérience d'au moins sept (07) ans dans les prestations de surveillance et de gardiennage). Les qualifications du personnel doivent être prouvées par les copies légalisées des diplômes et attestations de travail.

BON A LANCER

Section II : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

- disposer du matériel nécessaire à l'exécution du marché dont entre autres :
 - o Un matériel roulant par Direction Départementale ;
 - o Les matériels de surveillance et de dissuasion des vigiles (machettes, gaz lacrymogène, outils d'alerte...)
- disposer d'un personnel de supervision ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la sécurité privée et titulaire au moins du BAC ;

BON A LANCER

Capacité financière

- Fournir ses états financiers des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) ;
- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen (2018, 2019 et 2020) de soixante-cinq millions (65.000.000) FCFA ;
Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore exercé pendant au moins trois (03) ans devront produire, outre l'attestation bancaire, l'assurance de risques professionnels de montant minimum de quarante-neuf millions cinq cent mille (49.500.000) FCFA.
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires de montant minimum de treize millions cinq cent mille (13.500.000) FCFA.

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la PRMP SONEB, courriel : prmp@soneb.bj ; et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage Direction Générale de la SONEB, bureau 112 bis de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP, 1^{er} étage Direction Générale de la SONEB, bureau 112 bis, à compter du ... **27 OCT 2021**

7. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics ou

Section II : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Centre de Formation aux Métiers de l'Eau de la SONEB (Salle A1), sis à Rue 1.046 Akpakpa, à côté du Ministère de la Santé, au plus tard le **1.1 NOV. 2021** à 9 heures 30 minutes. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Centre de Formation aux Métiers de l'Eau de la SONEB (Salle A1), sis à Rue 1.046 Akpakpa, à côté du Ministère de la Santé, le même jour à 10 heures.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre cent cinquante mille (450.000) FCFA.
10. Les prestations sont à réaliser en un lot unique. Les offres doivent donc être présentées et déposées pour ledit lot.
11. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le **25 OCT 2021**

La Personne Responsable des Marchés Publics,

